

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 7 (1893)

Artikel: Anciennes armes de Neuchâtel

Autor: Tripet, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schinznacht, Wildenstein, Auenstein et co-seigneur de Vilnachern (en Argovie) il paraît s'être plus occupé de ses biens que d'affaires d'Etat.

Ils eurent onze enfants, dont trois moururent en bas âge. Les huit survivants nous sont représentés sur le vitrail. Ce sont:

Paul (né le 22 octobre 1523, mort le 3 mars 1570, enterré à Veltheim; il épousa Ursule de Wessenberg).

Louis (né le 15 juillet 1525, mort avant 1572), épousa Ursule de Bärenfels.

Pélerin ou Bilgeri, Pilgrim (né le 23 juin 1536, mort avant 1565).

Jean-Albert (né le 26 mai 1538) fut aux services du duc d'Alençon (1575) et de Condé, épousa Barbara de Luternau.

Madeleine (née le 24 mars 1527) épousa (1545) Jacques Stapfer de Zurich, bailli de Lauffen.

Dorothée (née le 6 mai 1529, morte le 4 septembre 1569) épousa en 1551 Jacques-Christophe Waldner de Freundstein, bailli d'Héricourt. — Les deux sont enterrés à St-Pierre, à Bâle.

Afra (née le 18 septembre 1541) épousa le 12 août 1568 Jean-Hartmann de Hallwyl.

Elisabeth (née le 15 septembre 1543, morte avant 1566).

Ces dates nous autorisent à fixer à peu près celle du dessin: Elisabeth étant née en 1543 et Pélerin étant mort avant 1565, il a été exécuté entre 1543 et 1565.

Quant au peintre je ne puis découvrir des chiffres; un plus expert saura peut-être le reconnaître d'après le dessin même.

BERNE, printemps 1893.

W.-F. DE MULINEN.

Anciennes armes de Neuchâtel.

(*Avec une planche.*)

Nous avons recueilli un certain nombre de copies d'anciennes armoiries de Neuchâtel et Valangin, de façon à en former à la longue un tout complet; ces copies, dont nous avons publié quelques spécimens, sont tirées de manuscrits anciens de différentes époques. — Nous reproduisons aujourd'hui un dessin de M. Ferd. Gull, représentant le comte Rodolphe de Nidau; M. Grellet a déterminé ce personnage dans un article que nous citons textuellement:

« Le premier volume du *Musée neuchâtelois* (année 1864) entretenait ses lecteurs d'un « Troubadour neuchâtelois » dans une série d'intéressants articles dus à la plume de M. le Dr. Guillaume. Il s'agissait d'un

poète du XIII^e siècle, bien connu dans les annales de la littérature allemande, que d'anciens manuscrits appellent tantôt Rodolphe de Fenis, tantôt Rodolphe, comte de Neuchâtel (grave Rudolf von Nieuwenburg). On a longtemps cru qu'il s'agissait d'un des seigneurs de la branche de Neuchâtel, et on hésitait entre le père et le fils de Berthold, ou même Rollin, père du comte Louis, qui tous portaient le nom de Rodolphe, mais maintenant il est établi que ce troubadour n'était autre que Rodolphe I^{er} de Nidau. En effet on possède de lui 8 romances qui, d'après leur contenu, nous ont été conservées dans leur véritable ordre chronologique, et dont la dernière est d'environ dix ans postérieure à la première. Or dans celle-ci se trouvent quelques passages, imitation évidente d'une chanson de Floquet, composée postérieurement à la bataille d'Alarcos, qui eut lieu en 1195 et comme le père de Berthold mourut avant le 30 août 1196, et probablement en 1193, il ne peut pas être l'auteur de ces romances. Quant au fils de Berthold, M. Bartsch, auteur d'un savant ouvrage sur les *Minnesänger* suisses, pense qu'il ne peut pas non plus entrer en ligne de compte, parce que, appartenant à la branche romande résidant à Neuchâtel, il devrait être plus familiarisé avec le français qu'avec l'allemand. Bien que cet argument ait quelque valeur, il ne nous paraît cependant pas concluant, car ce Rodolphe était probablement déjà en âge de raison lors de la séparation définitive en la branche allemande et la branche romande et sa mère était allemande.

« Mais nous avons pour nous donner le droit de l'écartier, une preuve positive dans le fait qu'il ne porta jamais le titre de comte. D'autre part, Rollin vivait beaucoup trop tard pour être l'auteur de ces romances qui, dans l'opinion des connaisseurs cités plus haut portent le cachet évident de la fin du XII^e ou des premières années du XIII^e siècle. — Les trois Rodolphe de la branche de Neuchâtel ainsi écartés; le troubadour ne peut donc être que Rodolphe de Nidau, qui à cette époque, portait seul le titre de comte de Neuchâtel. De plus le nom de Fenis qui lui est donné appuie cet argument, car son père s'intitule sur son sceau Ulrich de Fenis ressuscitant une appellation tombée en désuétude depuis Ulrich I^{er}. Elle se justifie par le fait que ce vieux château était échu, après le partage, à la branche allemande, et celle-ci y avait probablement établi sa résidence.

.... Une circonstance pourrait jeter quelques doutes sur l'identité de Rodolphe de Fenis. En effet dans le Codex Manesse, l'image représentant le *Minnesänger* (voir le *Musée neuchâtelois*, année 1866, page 229) est accompagnée d'une armoirie portant les émaux de la branche de Neuchâtel et non de celle de Nidau, ce qui peut être expliqué de deux manières. Ou bien on a voulu représenter l'armoirie que Rodolphe portait encore dans sa jeunesse avant l'acte de séparation

entre son père Ulrich et Berthold, c'est-à-dire à l'époque de sa vie où il composa ses chansons, ou bien, ce qui est le plus probable, le Codex Manesse étant une œuvre de la fin du XIV^e siècle, les auteurs à près de deux cents ans de distance ignoraient qu'il fut question en réalité d'un seigneur de Nidau. Induits en erreur par le nom de comte de Neuchâtel, ils supposèrent que Rodolphe de Fenis appartenait à la branche aînée qui, du temps de Manesse, avait repris le titre de comte. Leurs cousins, par contre, tout en se servant encore du même titre dans les actes officiels, étaient à ce moment beaucoup plus connus sous celui de comtes de Nidau. C'est ainsi qu'il sont désignés dans les chansons de l'époque et dans la chronique de Froissart. »

Bachelin avait déjà donné un fragment de dessin de cette miniature ; il l'avait relevé sur la *Codex de Roger Manesse*, à Paris, où ce document était alors déposé à la bibliothèque impériale (*Musée neuchâtelois*, Oct. 1866, p. 19) ; le dessin que nous donnons ici est plus complet et se rapporte mieux au genre employé par le dessinateur ; M. Gull nous écrit qu'il a exécuté le dessin aussi fidèlement que possible, d'après une phototypie de l'original — car ce Codex a été reproduit par ce procédé. — Les traits sont rudes, primitifs, mais la peinture rachète cela par un fini et un travail remarquables. — Grâce à l'obligeance de M. l'archiviste du grand-duché de Bade et spécialement de M. le Dr Wille, bibliothécaire de l'Université d'Heidelberg, nous avons pu en obtenir une copie coloriée due au pinceau de Madame la comtesse Dora Zech, à qui nous exprimons ici toute notre respectueuse gratitude. — Nous devons dire que le Codex n'est plus à Paris, mais à Heidelberg ; le Dr E. Berner (*Geschichte des preussischen Staates*, München und Berlin 1891) raconte ainsi les voyages du précieux manuscrit, en parlant d'une planche qu'il publie dans son bel ouvrage :

Das nachstehend farbig wiedergegebene Blatt befindet sich auf der Vorderseite von Bl. — der berühmten grossen Heidelberger Minnesänger-Handschrift (sogen. Manesse-Codex), die auf 429 Pergamentblättern etwa 7000 Strophen von 140 Dichtern und 137 eine ganze Seite einnehmende Illustrationen enthält. Die Handschrift ist im 14. Jahrhundert in der Schweiz von verschiedenen Händen geschrieben. Geschichtlich zuerst nachweisbar ist sie um 1600, wo sie im Besitze der Freiherren von Hohen-Sax auf der Burg Forsteck bei St-Gallen auf-taucht. 1608 für die kurfürstliche Bibliothek zu Heidelberg erworben, kam sie im dreissigjährigen Kriege merkwürdigerweise nicht mit den übrigen entführten Handschriften nach Rom, sondern nach Paris in Privatbesitz und später an die Nationalbibliothek dort. Von dort gelangte sie im Jahre 1888 durch Vermittlung des Buchhändlers Trübner in London in die Universitätsbibliothek zu Heidelberg zurück. Ihren Namen

führt sie auf Grund eines in der Handschrift enthaltenen Liedes des Züricher Dichters Hadlaub, worin dieser zwei Mitglieder der Züricher Rathsherrnfamilie Manesse wegen ihres Eifers zum Sammeln von Liedern preist. Ihnen schrieb Bodmer die Herstellung der Handschrift zu.

Terminons en indiquant les couleurs employées pour cette miniature : le cadre est rouge, or et bleu, le rouge à l'extérieur, l'or au centre, le bleu à l'intérieur. — Le personnage, vêtu d'une robe verte et d'un grand manteau de pourpre violette doublée de blanc, tient un parchemin dont le pourtour est peint en rouge ; au cou et aux poignets un large ruban d'or bordé de rouge ; la tête est ceinte d'un bandeau rouge à perles d'or (non indiqué dans le dessin et pris par erreur pour une couronne de roses par Bachelin) ; les souliers sont noirs avec garniture blanche. Le coussin est chamarré de vert, de rouge et de blanc, sa bordure jaune et rouge se termine par deux feuilles rouges. Le siège est bleu en haut, la deuxième marche jaune bordée de rouge, la première verte ; l'arbuste décoratif — un rosier vraisemblablement — est vert ; les roses rouges à bouton jaune. Quant à l'écu il est d'or à deux pals de gueules chevronnés d'argent. — D'abondantes boucles blondes encadrent la tête du comte qui est peinte très finement.

Nous prions tous nos lecteurs de bien vouloir nous signaler ceux des manuscrits héraldiques qui contiendraient des types d'armes de l'ancien Maison de Neuchâtel et de ses branches cadettes ; nous leur en saurons gré.

Neuchâtel, septembre 1893.

MAURICE TRIPET.

Quelques mots sur le Couvent de Bellelay.

Dans le numéro de février-mars des *Archives*, nous avons annoncé la publication de deux ex-libris ; le premier est celui de l'Abbé Sémon :

